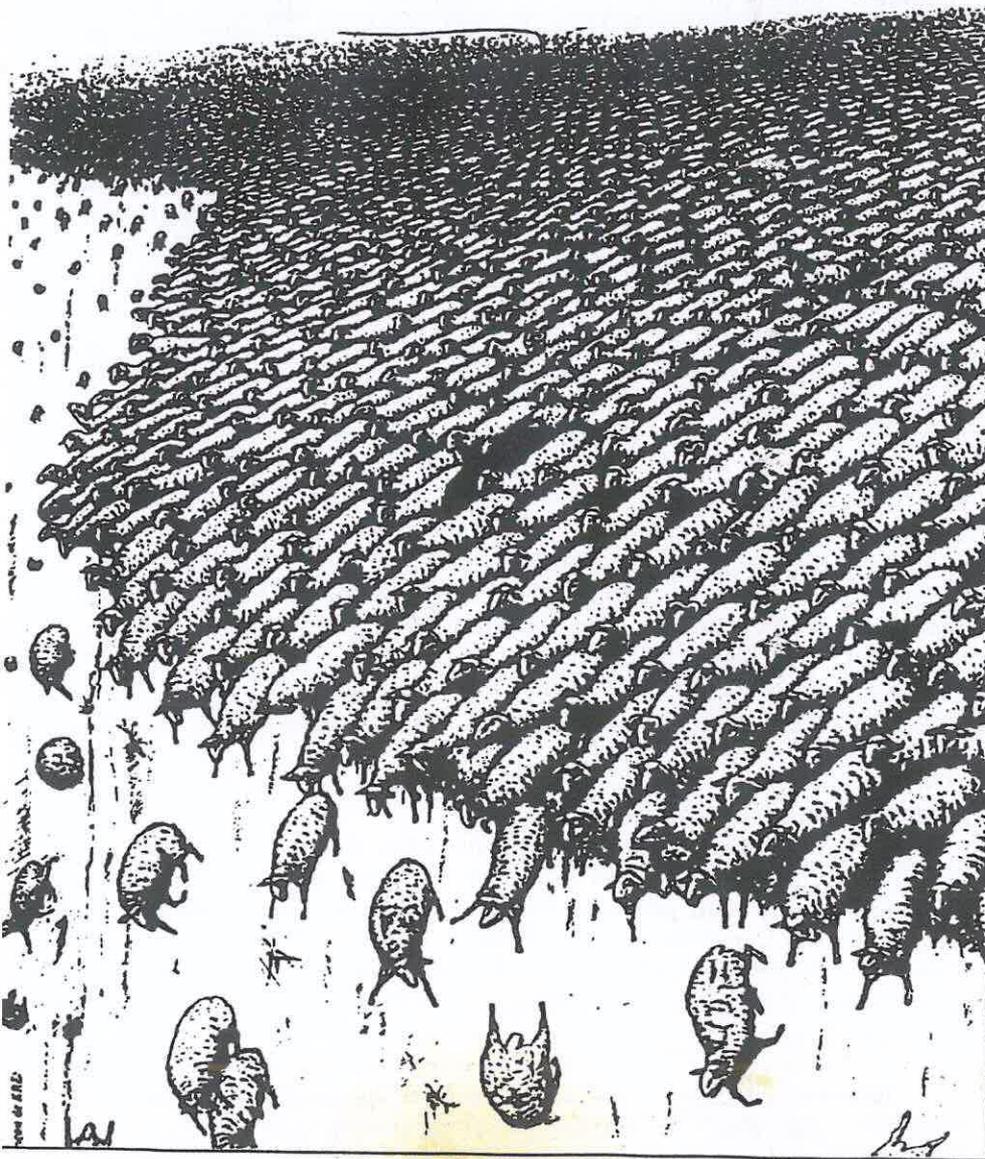


# Le COMBAT SYNDICALISTE

Bimestriel de la Confédération Nationale du Travail  
section de l'Association Internationale des Travailleurs

10francs-N°45  
Mars - Avril

**Gauche ou Droite**  
C'EST UN SUICIDE  
L'ESPOIR EST AILLEURS...



**On occupe la rue  
le pouvoir tremble**  
ON VOTE IL SE RASSURE.

## Sommaire:

**Délit  
d'assistance  
à personne  
en danger**

**Occupation de  
l'Inspection  
Académique  
du Doubs**

**Economie  
cache-sexe de  
l'exploitation**

**La poste:  
grève contre la  
restructuration**

## International:

**Espagne:  
la C.G.T. accepte  
le financement  
patronale**

**Grande Bretagne:  
le piège des comités  
d'entreprises**

### Association Internationale des Travailleurs:

A.I.T.  
Alberto Palacios 2,  
28021 Madrid-Espagne

### Confédération Nationale du Travail:

Le Bureau Confédéral est l'agent  
d'exécution et de liaison de la CNT,  
pour tout contact sur le plan  
national s'adresser à:

C.N.T. (B.C.), B.P.116  
72 003 Le Mans Cedex

### Unions Régionales:

Les U.R. sont l'expression de la  
CNT. Elles regroupent les divers  
syndicats d'une zone  
géographique. Pour tout contact  
dans une région s'adresser  
au secrétariat de l'U.R. concernée:

### U.R. Centre:

C.N.T., B.P. 116  
72 003 Le Mans cedex  
(Secrétariat Régional).

### U.R. Aquitaine:

C.N.T., B.P. 511  
64010 Pau Cedex  
(Secrétariat Régional).

### U.R. Midi-Pyrénées:

C.N.T., 7 rue St Remesy  
31000 Toulouse  
(Secrétariat Régional).

### U.R. Méditerranée:

C.N.T., Vieille Bourse  
du Travail, 13 rue de  
l'académie,  
13001 Marseille  
(Secrétariat Régional).

### U.R. Normandie:

C.N.T., B.P. 2010,  
14089 Caen Cedex 6  
(Secrétariat Régional).

### U.R. Paris & Nord:

C.N.T., Syndicat des PTT  
CTA d'Amiens, rue  
Dejean, 80000 Amiens.

### Dans l'Est:

C.N.T., C/o C.E.S.L. B.P.121  
25014 Besançon Cedex

### En Rhône-Alpes:

C.N.T., B.P. 223, 38405  
St Martin d'Herès Cedex

Ils sont nombreux les voisins, les collègues de travail ou de chômage, les copains de facs qui, bien que révoltés par l'aggravation des conditions de vie, s'accordent pour dire que les lois de l'économie s'imposent à tous, et que sans rigueur budgétaire, rien n'est possible. A tous ces résignés de l'économie mondiale, à tous ces "bras tombés" de la lutte sociale, à toutes ces victimes de la propagande incessante distillée par la presse officielle, cette même presse officielle offre ces jours-ci une démonstration éclatante de l'irrationalité et de l'incohérence économique de notre société.

En claironnant l'air courroucé que le trou provisoire creusé dans le budget national par l'affaire du Crédit Lyonnais est évalué à 130 milliards, les journalistes démontrent que l'état Français peut perdre l'équivalent de 40% de l'impôt annuel sur le revenu sans provoquer la moindre fissure du système. Certains députés R.P.R. précisent qu'il ne s'agit là que du trou "avouable" devant les citoyens, le gouffre dépassant sûrement les 200 milliards de francs. Et pour régler l'ardoise, l'état va brader aux mêmes groupes financiers qui ont pillé le Crédit Lyonnais des entreprises publiques et des biens publics, par le biais des privatisations. Et comme ce ne sera sûrement pas assez, on nous demandera bientôt de mettre un peu, puis beaucoup de notre poche.

Les mêmes journalistes n'hésitent pas trois colonnes plus loin à expliquer que la retraite à 55 ans, l'augmentation des salaires et des prestations sociales, l'accroissement des moyens de l'éducation nationale, coûteraient beaucoup trop cher à la collectivité, et risquerait de couler la glorieuse économie française, source d'emploi comme chacun sait. Et s'ils s'indignent de faire semblant de découvrir que 5 milliards auraient peut-être disparus dans des histoires d'enrichissement personnel, ces braves journalistes ne disent mot des 125 milliards restant. Car enfin, si la banque a perdu 130 milliards, il doit bien y avoir quelqu'un qui les a trouvés. Mais personne dans le monde des médias ne pense à s'interroger à haute voix sur l'identité des heureux bénéficiaires de ce pactole, ni sur la légalité des opérations financières réalisées. Trois hommes d'affaires mal en cours et quatre hauts fonctionnaires serviront de lampistes. On leur donnera quelques mois de sursis après des mois de procès. Et l'affaire sera jouée. Même le renflouement du trou permettra encore à quelques uns de faire du fric. Ainsi, de l'aveu même de P. Devedjan rapporteur de la commission des finances de l'Assemblée Nationale, un certain J.C. Naouri vient de racheter 500 millions de francs une affaire qu'il avait vendue 1 milliard de francs au Crédit Lyonnais au temps joyeux des socialistes. Et le groupe Pinault-Printemps-Redoute, avec le même genre d'opération, devrait très bientôt se mettre 1, 2 milliards de côté.

A ceux qui croyait le bel adage disant qu'il faut que l'économie soit florissante pour que l'on s'occupe du social, l'affaire du Crédit Lyonnais apporte un démenti flagrant. Dans un pays capitaliste, dirigé par une oligarchie où la politique n'est qu'un des moyens de faire des affaires sur le dos de la collectivité sans risquer la révolte, "l'économie" est surtout un prétexte pour tenter de cacher la réalité de l'exploitation.

Non l'économie n'est pas reine ! Non la rentabilité financière n'est pas impérative ! Non la société civile n'est pas une entreprise ! Non les citoyens ne sont pas des employés ! Refusons cette fausse logique de l'argent, du profit, du rentable. La logique du profit, c'est la logique des profiteurs. Notre logique, c'est celle du partage et de l'équité. C'est quand même autre chose.

A la fin d'une manifestation contre le Front National, vous vous apercevez que deux "gros bras" sont en train d'amener sans ménagement un jeune beur à l'écart des manifestants.

### Que faites-vous?

- ① Rien.
- ② Vous courez alerter la police.
- ③ Vous essayez de vous interposer.

### Réponses:

1- Vous n'avez jamais entendu parler de "non assistance à personne en danger"?  
2- Innocent! La police est déjà là: vous n'avez pas reconnu les policiers déguisés en civil.  
3- Vous avez perdu! Les gros bras, bien qu'ils ne portent ni brassard ni insigne distinctif sont de la police. Vous risquez cinq ans de prison.

Le 25 février 1997 à 20 heures 30 se tenait à l'hôtel Sofitel de Toulouse (Allées Jean Jaurès) un meeting de Bruno Mégret, numéro deux du Front National. En fin d'après-midi, à l'appel de plusieurs organisations (Ras le Front, Ligue des Droits de l'Homme, L.I.C.R.A.), une manifestation s'est déroulée de la place du Capitole à l'hôtel Sofitel pour protester contre ce meeting provocateur du F.N. et contre la loi Debré. Cette manifestation qui comptait 8 000 personnes environ s'est déroulée dans le calme. La C.N.T., consciente de la provocation que représentaient à la fois ce meeting et le puissant dispositif policier massé devant l'hôtel Sofitel, a défilé en fin de cortège.

Vers 20 heures 45 alors que la majorité des manifestants stationnait devant les forces de police et que les organisateurs n'avaient pas encore appelé à la dissolution, les premières grenades lacrymogènes ont été jetées, entraînant des mouvements de foule dans les premiers rangs.

La C.N.T. a appelé alors à se retirer vers la place Wilson située à 500 mètres de l'hôtel Sofitel. Alors que ce mouvement était largement entamé, deux "gros

bras" entraînant de force un jeune maghrébin (A.K.) et se dirigeant à l'opposé de l'hôtel Sofitel ont été repérés et hués par la foule. Tout le monde pensait avoir à faire à un service d'ordre d'extrême droite. Plusieurs personnes, dont O. Martin, militant de la C.N.T. se sont interposées et ont tenté de libérer A.K.

Ont surgi alors d'autres gros bras qui ont ceinturé O. Martin et l'ont forcé à s'engouffrer avec A.K. dans une voiture qui démarra en trombe.

L'absence de véhicule de police ou de policier en uniforme laissait penser aux témoins de la scène qu'ils venaient d'assister à une action commando d'un service d'ordre d'extrême droite. Ce n'est que tard dans la soirée que nous avons appris qu'il s'agissait de policiers en civil de la brigade anti-criminelle, agissant dans le plus strict anonymat sans aucun signe distinctif (ni brassards, ni badges....).

Vers 23 heures, soit deux heures après les premières arrestations, des incidents entre

### PROPOSITION DE LETTRE A ADRESSER A :

Monsieur le Président,  
Tribunal Correctionnel,  
Place du Salin,  
31000 Toulouse

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance de la situation de Monsieur O. Martin appelé à comparaître devant votre Tribunal le 27 mars.

Je constate à la lecture des documents qui m'ont été communiqués que, au cours d'une manifestation contre la venue de Bruno Mégret à Toulouse, O. Martin a cherché à s'interposer dans ce qu'il a pris (comme certainement la totalité des personnes présentes) pour une agression d'extrême droite contre un jeune maghrébin.

Dans le contexte de la manifestation du 25 février une telle agression pouvait effectivement être crainte et je trouve tout à fait regrettable que les policiers qui sont intervenus aient permis cette confusion en ne portant aucun insigne distinctif.

Par ailleurs, je m'indigne qu'on puisse reprocher à Monsieur Martin ses options philosophiques et son passé libertaire et anti-fasciste.

Pour ces raisons, je me déclare solidaire d'O. Martin et je demande sa relaxe.

-SUITE DU RECTO

manifestants et forces de l'ordre ont eu lieu et une trentaine de personnes ont été interpellées et relâchées tard dans la soirée pour la plupart.

Après deux jours de garde à vue, le jeudi 27 février à 15 heures, cinq personnes ont été présentées en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Toulouse. Plus de trois cents personnes étaient venues les soutenir.

Trois des inculpés ont été condamnés à 1 mois de prison avec sursis pour recel (ils ont été arrêtés avec des bouteilles d'alcool à plus de 500 mètres de la manifestation. Il faut souligner qu'il s'agissait d'un maghrébin âgé de 18 ans d'un jeune d'origine camerounaise et d'un travailleur handicapé. On peut d'une part s'interroger sur la lourdeur des peines infligées au regard des délits commis. D'autre part, on peut se demander si la police n'a pas fait un tri sur le faciès. A.K., qui lui participait à la manifestation, fut accusé de jets de pierres et a écopé de six mois de prison dont deux mois fermes. Il faut ajouter que la partie civile trouvant cette peine trop légère a fait appel de cette décision et le procès en appel est prévu le 28 mars à 14 heures. On ne peut que s'inquiéter de cette nouvelle comparution.

Enfin, O. Martin est accusé de "participation à attroupement armé" et de "violences et outrages à agents de la force publique" alors que de nombreux témoins démentent. Il risque cinq ans de prison et 300 000 francs d'amende. Son procès est reporté au 27 mars à 14 heures.

La C.N.T., Syndicat interco de Toulouse se déclare solidaire de A.K. que l'on veut condamner lourdement pour l'exemple. Elle soutient O. Martin qui n'a fait que lutter contre le fascisme en n'acceptant pas que des gros bras en civil kidnappent un jeune beur sous ses yeux. De plus, elle craint que l'on veuille essentiellement faire payer à Martin son engagement militant. En effet, son dossier d'inculpation ne contient, outre sa propre déposition, qu'une fiche des Renseignements généraux décrivant ses idées libertaires et son appartenance à la C.N.T.

La C.N.T. (syndicat interco de Toulouse) appelle tous ceux qui se sentent concernés à manifester leur soutien aux inculpés pour les 27 et 28 mars.

## Opinion

## SYNDICALISME DE BASE & BASES DU SYNDICALISME

Les syndicats S.U.D. (Solidaires, Unitaires, Démocratiques) se développent de façon progressive et continue depuis l'accélérateur qu'a été, pour cette organisation, le mouvement de décembre 95.

Je ne crois pas que puisse nous être fait le reproche d'avoir dénigré S.U.D. qui regroupe souvent dans ses structures de base des militants dévoués et combatifs avec lesquels nous entretenons souvent des contacts plus que corrects. Ce respect d'ailleurs fréquemment payé en retour, ne doit pas nous empêcher de relever ce qui distingue (et parfois oppose) S.U.D. de la C.N.T. Ces rappels ne sont pas à traduire en termes de compétition ; ils veulent simplement préciser ce qui nous différencie profondément dans le paysage syndical.

S.U.D. a choisi de participer aux compétitions électorales des scrutins professionnels. A cette occasion, on a pu noter la formule suivante sur la majorité des documents distribués dans les boîtes :

S.U.D.  
c'est

la répartition du travail à laquelle nous nous opposons.

Un syndicat ne doit regrouper que des militants (en fonction des capacités de chacun) et surtout pas des adhérents par correspondance réduits à l'objectif quantitatif de faire nombre.

Le syndicalisme ne doit pas regrouper non plus des professionnels institutionnels. Il a pour vocation d'être le rassemblement simultanément volontariste et souple de ceux qui se veulent à la fois des résistants et des révolutionnaires.

Sans jouer les astrologues sociaux ou les donneurs de leçon, on peut craindre que S.U.D. ait mis le pied dans la dérive où a plongé la C.F.D.T. et qu'on peut en substance résumer comme suit : "Le syndicalisme, c'est des permanents au service des cotisants".

Les anarcho-syndicalistes ne peuvent et ne veulent pas, par essence, aboutir à cette imposture. Cela ne nous empêchera pas de garder les

- des adhérents,
- des militants de terrain,
- des élus du personnel.

Toute notre différence est inscrite dans ces quelques mots. Pour nous, le syndicalisme ne peut voir ses troupes ainsi ventilées en fonction d'une distribution des tâches qui ressemble furieusement à

meilleurs contacts avec ce qu'il y a de meilleur dans S.U.D. comme dans les autres organisations : les militants de terrain.  
Castillo.

En dehors de l'impression, le C.S. est rédigé et réalisé à titre militant par des adhérents de la C.N.T., chômeurs ou salariés après leur journée de travail.



## **Solidarité:** **Procès de la manif anti-F.N. & anti loi Debré** (voir article page 3)

A l'ancienne gare routière (rue Stalingrad-Toulouse)  
Mardi 25 mars 21heures,  
des Intermittents du Spectacle organisent un  
**CONCERT DE SOLIDARITÉ.**  
Qu'on se le dise!

**Venez nombreux:**

Le 27 Mars à 14heures,  
**PROCES POUR DELIT D'ASSISTANCE A PERSONNE EN DANGER**  
(Tribunal Correctionnel, place du Salin).

Le 28, **PROCES EN APPEL D'UN DES CONDAMNES.**

## *NUCLEAIRE: QUAND LA SCIENCE S'ALLIE AU POUVOIR.*

✓ Jeudi 13 mars se tenait à l'université de Ranguel une conférence intitulée "Cent ans après: radioactivité naturelle et radioprotection" présentée par Daniel Blanc professeur de l'UPS et ancien conseiller scientifique à l'Institut de Protection et de Sécurité Nucléaire (IPSN). Connaissant le degré de dépendance entre l'IPSN et le CEA (Commissariat à l'énergie atomique), le personnel de ces 2 institutions étant largement interchangeable voire recouvrant, nous avons de bonnes raisons de penser que cette conférence serait assez pro-nucléaire. En effet, à défaut de nous avoir appris des choses, cette conférence nous a fait toucher du doigt la façon dont ces organismes d'état se servent de la science pour banaliser le nucléaire. Voilà un petit résumé des "grosses ficelles" qu'ils utilisent. Tout d'abord, le thème de l'intervention: la radioactivité naturelle. Thème sensé être neutre et ne pas susciter de polémique; en effet, que pouvons nous faire face à la fatalité que nous impose mère nature? Le conférencier a commencé par donner des précisions sur les unités

de mesures employées. Il a souligné le fait que la mesure de la radioactivité doit prendre en compte la radiotoxicité des éléments (il y a des rayonnements plus ou moins toxiques) et il est donc plus pertinent de parler en Sievert, qui tient compte de la radiotoxicité, qu'en Becquerels qui n'en tient pas compte. Bon jusque là, on est d'accord. Puis notre orateur a parlé du radon, principale source de radioactivité naturelle. Son taux est extrêmement élevé dans certaines régions de France (comme le massif central et la Bretagne) et d'Europe (comme au pays de Galle). Et D.Blanc de poser la question suivante (on s'y attendait...): pourquoi garder dans le domaine public des seuils de radioactivité si restrictifs (\*1), si la radioactivité naturelle les dépasse dans certaines régions? Pourquoi ne pas prendre comme seuil la radioactivité naturelle maximale? Mais bien sûr D.Blanc ne se pose nullement la question de savoir si on a moralement le droit d'ajouter à la dispersion naturelle déjà existante une dispersion supplémentaire de radioactivité. A noter un concept

qui fait frémir, celui de la radioactivité naturelle... qui augmente. Les américains l'ont adopté pour évoquer le "fond" de radioactivité ambiante. C'est à ce niveau ambiant, technologiquement augmenté par les activités humaines, que l'on doit désormais se référer pour mesurer une éventuelle augmentation de la dose de radiation engagée par une exposition supplémentaire. Alors si vous entendez à la radio, à la télévision des arguments scientifiques faisant référence à la radioactivité naturelle, ne vous laissez pas berner, c'est qu'il y a anguille sous roche! Revenons à la conférence. D.Blanc expose ensuite les sources de radioactivité dans le monde. A l'écran, un beau camembert. La radioactivité naturelle représente près de 67,6% de l'exposition totale, 31% représente l'irradiation à des fins médicales, et la radioactivité industrielle 1% (retombées radioactives, rejets des industries etc...). C'est pas si grave qu'on le croyait? Mais alors vient une série de questions: pourquoi les

• SUITE PAGE D

La victoire des candidats Mègret à la mairie de Vitrolles a provoqué l'émotion dans le pays. Certains s'inquiètent, d'autres se réjouissent, beaucoup en profitent pour développer des thèses dangereuses, réhabiliter le vote et les politiques. A ajouter la confusion au désarroi, on ne fait que renforcer le Front National qui bénéficie du vote de tous les déçus en quête d'espoir.

"Votez contre le F.N.", "Appeler à l'abstention, c'est faire le jeu de l'extrême droite" ... voilà les discours qui fleurissent et qui, il faut l'avouer, interpellent quand il s'agit de parer à l'imminence d'une victoire frontiste aux élections. Mais cela n'est pas non plus sans rappeler le "ne pas voter communiste, c'est faire le jeu de la droite" des années 60 et 70. "Vous n'êtes pas d'accord avec nous, ce n'est pas grave : votez contre les autres". La première des conséquences de ce discours est de rendre suspecte toute attaque contre la vie politique. Dans de nombreuses villes, comme à Tarbes, n'entend-on pas certains interdire toute critique sur l'enrichissement personnel de tel ou tel élu par le simple argument "Si tu discrédites la classe politique, tu fais le jeu du F.N.". Le fait est significatif et symbolique de ce qui se passe : les politiques, trempés jusqu'au coup dans les magouilles, discrédités par leur incapacité à régler le problème du chômage, se rachètent une utilité, interdisent toutes les critiques qu'on pourrait leur faire sous l'excuse de la montée du Front National. Et l'on voit le maire de Vitrolles, mis en examen, se représenter sans que personne n'y trouve à redire ! Et certains vont même plus loin : on voit des partisans de la gauche socialiste tenter d'exclure la C.N.T. ou les SCALP des facs, des manifs, des luttes, sous prétexte d'incidents avec quelques individus, à renfort d'affirmations non prouvées et en renforçant leur argumentaire par des remarques insidieuses du genre : "pour nous critiquer ainsi, pour refuser le parlementarisme, en ces temps où le fascisme monte, il ne faut pas être très clair". Julien Dray et ses sbires ne font que confirmer une constante de l'histoire : les mouvements autoritaires sont démocra-

tes tant que la critique ne leur fait pas trop mal.

Cet argumentaire dangereux qui tue le dialogue, interdit la pensée, supprime la critique, oublie les causes de la montée du F.N.

Qu'advient-il si on laisse un tel discours se développer ? Peut-on vraiment berner les gens indéfiniment ? La montée du F.N., inutile de développer ici l'évidence, est liée au chômage, à l'augmentation de la misère, au discrédit d'une classe politique qui est tombée pour une double faute : son incapacité à résoudre les problèmes sociaux, sa propre corruption qui transpire et que l'on ne pardonne pas parce que tout va mal. A tort, car le F.N. est incapable de faire mieux que les autres, une partie des "électeurs" voient en eux l'unique solution. En appelant au vote contre Le Pen, on ne convainc pas ces gens là. Quant aux autres, en les mobilisant contre ce spectre, en leur proposant ce schéma qu'ils n'acceptent plus que par dégoût du fascisme mais sur lequel ils se font de moins en moins d'illusions, on ne fera que les écoeurer à plus ou moins longue échéance.

Comment combattre le F.N. sans solution, sans espoir, et, pire que tout, en cautionnant des menteurs, des voleurs, des escrocs, des marchands d'illusions, des arrivistes hautains et méprisants.

Face à la corruption, c'est le système politique de délégation de pouvoir qu'il faut critiquer et condamner car il en est la cause. Mais il ne s'agit pas de critiquer le parlementarisme pour proposer pire, comme Le Pen : la délégation absolue de pouvoir, le totalitarisme. Ce qui est mis en cause, ce n'est pas que l'on mandate quelqu'un, c'est que ce quelqu'un prenne des décisions à notre place et ne respecte pas son mandat. Et, face au chômage, il va bien falloir, un jour ou l'autre, parler de partage des richesses et de répartition de cette corvée qu'est le travail. Il faudra bien mettre en cause ce système.

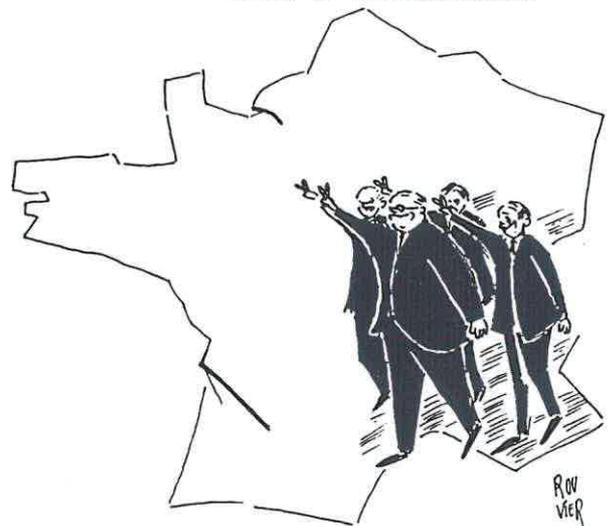
Enfin, pour en finir avec le misérabilisme am-

biant et la terreur dans laquelle on tente de nous faire vivre pour nous faire voter, il est bon de rappeler que le seul événement important qui a mis au tapis le F.N., c'est le mouvement de grève de décembre 95. Comme les autres partis, le Front s'est retrouvé muet. Et c'est pour cela qu'il tente de monter une confédération F.N. de syndicats. Le terrain social est le plus adapté à une lutte qui vient de nous tous, à la base, à condition d'éviter de confier nos mouvements à des bureaucrates imbriqués dans le système qui les braderont comme ils l'ont fait en décembre 95.

Combattre le F.N., ce n'est pas voter et se donner bonne conscience. C'est au contraire refuser le système qui nous a amenés là et combattre dans nos usines, nos quartiers, nos lieux de vie pour de meilleures conditions pour tous. C'est refuser la délégation de pouvoir, décider partout où nous le pouvons, à notre modeste niveau, en assemblées générales, tous ensemble. C'est se doter de délégués mandatés et révocables à tout moment, dès qu'ils outrepassent leur mandat. C'est enfin élaborer ensemble une autre gestion de la société, basée sur ces principes et qui ait pour objectif la satisfaction de tous, équitablement, sans exclus, sans privilégiés.

Jipé.

## F.N. A VITROLLES



FRANCE VITRIOLEE

Un copain, qui a quitté récemment la C.G.T. pour rejoindre la C.N.T., nous a fait parvenir le texte suivant. Il s'agit de l'intervention qu'il a fait devant sa section d'entreprise (secteur public), pour annoncer son départ du syndicat.

"Ce court texte ne se veut ni polémique, ni provocateur. Je ne souhaite pas en débattre pour le moment avec vous ni sur sa forme ni sur le fond. Je désire simplement vous informer sur ce qui a motivé mon départ de la C.G.T.. Après deux années passées au syndicat à observer et à participer au fonctionnement d'une section, je fais un constat d'échec quant à la capacité de la C.G.T. de défendre réellement l'intérêt des travailleurs.

Les grandes centrales syndicales (FO, C.F.D.T., C.F.T.C., bientôt SUD) se comportent comme des alliés du système capitaliste. Elles ont pour fonction de gérer le mécontentement des salariés, de le canaliser, d'éviter l'explosion du système lorsque la contestation devient trop forte. En participant aux organisations paritaires, elles sont l'otage ou les alliés du patronat et des pouvoirs financiers qui sont les véritables maîtres du jeu. Les appareils syndicaux fonctionnent comme de véritables entreprises défendant leur intérêt sur la vaste place de foire qu'est l'espace social et public. Les travailleurs, militants

ou sympathisants ne sont plus les acteurs -décideurs des luttes- mais un outil de pouvoir que l'on utilise les jours de manifestation, de grève ou d'élections. Les décisions se prennent entre élus "chroniques" et permanents, la base devant suivre docilement au nom de l'unité ou de la tactique. Je souligne que je distingue bien dans mon esprit entre "gens d'appareil" et "militants de base". Je ne mets pas en doute la sincérité de la plupart des personnes que j'ai fréquentées ici. J'ai la conviction qu'elles sont les otages d'une caste de syndicalistes professionnels qui les utilisent à seule fin d'assurer la survie de leur "boutique", et leur petite carrière personnelle.

Ne croyez pas à une provocation supplémentaire de ma part, mais je vais poser quelques interrogations qui me semblent montrer au niveau d'une section, tout ce que le syndicalisme actuel comporte de dangereux dans son fonctionnement interne.

- Combien y a-t-il d'inscrits à la section ? Et combien y a-t-il de personnes participant aux réunions ?

- Qui propose réellement des points de discussion pour l'ordre du jour des réunions ?

- Qui sont les élus de la section ? Les diverses fonctions au sein de la section sont-elles toujours assurées par les mêmes ou sont-elles tournantes ?

- Combien y a-t-il eu de compte rendu d'élus ou de délégués après des négociations ou des réunions avec la direction de l'entreprise ?

- Qui décide des actions, des mots d'ordre ?

- Les tracts rédigés par je ne sais qui du bureau national sont-ils contrôlés par la base ou non ?

- Existe-il un réel travail d'information et de propagande auprès des collègues de l'entreprise ?

Je veux aussi poser des questions plus générales :

- Que veut réellement la C.G.T. ? Un changement de société ? Lequel ? Décidé par qui ?

- L'action syndicale doit-elle

être de limiter la "casse" en participant aux instances de gestion "du capital humain" ou plutôt être une des forces aidant à l'organisation des travailleurs pour lutter contre le capitalisme ?

- Qu'ont gagné les travailleurs après le mouvement de Décembre 95 ?

Pour ma part, vous vous en doutez j'ai tranché. La C.G.T. est comme quelques livres et quelques gauchistes sympathiques me l'expliquaient en souriant : "Une structure antidémocratique (c'est à dire où le pouvoir n'appartient pas à la base mais à une caste d'initiés) ne combattant pas le système mais qui en assure la pérennité en gérant la contestation". Une remise en cause globale du système serait également une remise en cause des grandes centrales syndicales. Et cela, les appareils n'en veulent pas.

Le système doit et va exploser. Avec inquiétude, je le souhaite, je l'attends, j'espère y participer. Je sais que la plupart d'entre vous souhaite aussi une société plus juste, plus égalitaire, moins marchande. Mais le capitalisme ne se réforme pas. Il se combat, il se détruit. Le monde sera plus juste s'il est réellement construit par tous, sans abandon de pouvoir, par la démocratie directe, par l'action directe. L'anarcho-syndicalisme est un des moyens efficaces pour abattre le capitalisme et inventer ensemble une réelle pratique communiste libertaire. Je quitte la C.G.T., non par abandon, mais pour d'autres formes de lutte. Dans ce texte, j'ai pris soin de différencier "l'appareil" du militant de base.

Au risque de vous voir sourire, je tiens à vous assurer que je garde, sans effet de mot, une certaine admiration pour ceux d'entre vous qui militent réellement dans la section."



**CASTRES 22 MARS,** 14 H., Maison des Associations (Place du 1er Mai). **DEBAT :** Luttés sociales et anarcho-syndicalisme. Organisé par la C.N.T.-A.I.T.

### CHARLIE-HEBDO

Charlie-Hebdo est victime des poursuites de l'AGRIF (officine catho-intégriste) qui n'a pas apprécié un dessin de Riss intitulé : "Les commandos anti-IVG nous font chier, faisons comme eux dans les églises avec des commandos anti-Bon Dieu". Condamné à 50 000 francs de dommages et intérêts pour "dis-

crimination religieuse", Charlie a gagné en appel. Mais l'AGRIF s'est pourvue en cassation. Affaire à suivre donc.

### LE MONDE LIBERTAIRE

Le M.L. est poursuivi à la fois par le Front National (procès le 6 mai) et par le Ministre de l'intérieur (le 12 juin) pour : apologie du crime de meurtre, injures et diffamation envers la police, provocations au meurtre ... rien que ça.

L'objectif de tous ces procès est bien entendu de "frapper à la caisse" et de faire ainsi disparaître les publications libres et indépendantes. Une façon particulièrement vicieuse de s'attaquer à la liberté d'expression.

### LE BILLET DE GEORGES

A la fin du XXème siècle, au début du XXIème, il est inadmissible de voir des gens plongés dans le plus grand désarroi et la misère avec la complicité des syndicats réformistes, du patronat et du gouvernement. Tous font passer les problèmes sociaux et humains après leurs propres intérêts personnels. Les gens du peuple ne mangent pas toujours à leur faim et les gens de "bonne compagnie" se gambergent et s'en donnent à cœur joie en profitant de la misère d'autrui. Reprenons ce qui nous appartient. Ne les laissons plus faire ... sinon nous nous retrouverons comme dans les années quarante avec le travail obligatoire et ... ferme ta gueule. Georges.

• SUITE DE LA PAGE A

graphiques sont subitement exprimés en Becquerels ? On voudrait nous faire croire que l'irradiation provoquée par la radiologie médicale est aussi toxique que les rayons issus des centrales nucléaires? D'autre part parler en pourcentage moyen de cette sorte c'est noyer le poisson dans l'eau (radioactive?). C'est comme si lors du passage du nuage radioactif de Tchernobyl on avait fait des moyennes sur la France et qu'on en concluait qu'il n'y avait pas de retombées (c'est d'ailleurs ce qu'on a fait ...). Qu'un physicien émérite néglige de la sorte la toxicité des fortes concentrations ça m'étonne (en fin pas tout à fait). La fin de ce discours très inst portait sur la prévention des effets de la radioactivité naturelle. N'ayez pas peur d'aérer vos maisons et surtout les caves! Dit comme ça, ça rassure! Fort heureusement, il y avait dans la salle des personnes un peu réfractaires qui ont posé des questions ou fait des commentaires dénonçant la partialité de ce pseudo-discours scientifique. La réponse nous fut donnée par les organisateurs: "Ici on ne fait pas de politique!".

Corinne

(\*1) : A savoir en France 50 mSv par an pour les travailleurs et 5 mSv par an pour le public. A titre indicatif la France a des seuils

## Mode d'Emploi

• C.N.T. : La Confédération Nationale du Travail, section française de l'A.I.T. (Association Internationale des Travailleurs) est anarcho-syndicaliste. Son siège national se trouve au Mans. • Le secrétariat de l'Union Régionale Midi-Pyrénées est à Toulouse. • A travers son C.D.E.S. (Centre de Documentation et d'Etudes Sociales), la C.N.T. organise diverses activités (rencontres, débats, sorties, bibliothèque...) et publie ce bulletin tous les deux mois, dans le cadre du réseau de presse "Le Combat Syndicaliste". • Il existe une section chômeurs-précaires et une section universitaire • Les Jeunes Libertaires se réunissent également dans les locaux de la C.N.T. • N'hésitez pas à prendre contact :

UNE SEULE ADRESSE POUR L'ENSEMBLE :

**C.N.T., 7 rue ST REMESY 31000 TOULOUSE**  
(près de la rue PHARAON, quartier des Carmes-Salin)

ET UN N° DE TELEPHONE : 05 61 52 86 48 (répondeur)

• PERMANENCES, REUNIONS PUBLIQUES A TOULOUSE :  
- C.N.T., C.D.E.S., Jeunes Libertaires, Section Chômeurs, Section U.: le Samedi de 17 à 19 heures (7 rue St Remesy)  
- Tables de presse: aux Puces (place St Sernin), le dimanche en fin de matinée • aux RU du Mirail le mardi, de l'Arsenal le mercredi et de Ranguel le Jeudi, autour de midi.  
- Débat "à bâtons rompus" le premier vendredi du mois, 20 h 30  
- réunion des sections chômeurs précaires, universitaire : le deuxième lundi du mois à 20 h 30  
• A MONTAUBAN la C.N.T. organise un débat public sur des thèmes d'actualité l'après midi de chaque deuxième samedi du mois à la Maison du Peuple.

## Abonnements

Un an : abonnement normal : 50 francs,  
Un an ; abonnement de soutien : 100 francs et plus. à verser au  
C.C.P. : C.D.E.S. , N° 3 087 21 H Toulouse.

Le vendredi 31 janvier au samedi 8 février, à l'appel de diverses organisations (dont la C.N.T.-A.I.T.), salariés de l'Education nationale et parents d'élèves ont occupé l'Inspection Académique du Doubs. Nos revendications étaient les suivantes :

- La restitution des 32 postes d'enseignants du premier degré, des 16 postes d'enseignants de collège et des 8 postes d'ATOSS (Administratifs, techniciens, ouvriers, services et santé) supprimés pour la rentrée 97,
- Le ré-emploi de tous les auxiliaires et contractuels,
- La création des postes nécessaires.

Il faut dire qu'alors que des postes sont supprimés, de nombreux ATOSS ne peuvent plus faire face à l'augmentation de leur charge de travail (les arrêts maladie et même les congés de maternité ne sont plus remplacés) et qu'à la prochaine rentrée un 49ème collège doit être ouvert dans le département... Pour ce qui est des enseignants, on ne compte plus les classes surchargées. Et il n'est pas question ici des conseillers d'orientation, des infirmières, des assistantes sociales ... qui font cruellement défaut dans les établissements scolaires. Un simple exemple : d'après les textes, il devrait y avoir 111 assistantes sociales scolaires dans le département et il y en a ... 54. Cela n'empêche pas le gouvernement de supprimer encore des postes (5000 en tout au niveau national).

Parallèlement, ce sont les emplois précaires qui se multiplient : C.E.S., C.E.V., vacataires, contractuels ... l'éducation nationale les utilise quand elle en a besoin et les licencie après. C'est ainsi que dans l'académie de Besançon, 130 Maîtres auxiliaires (plus 55 sur des postes de surveillants d'externat) et 93 contractuels ATOSS sont au chômage. Dans la fonction publique, les contrats de très courte durée sont renouvelables à l'infini. C'est la flexibilité : les M.A. doivent être en permanence disponibles pour une éventuelle

suppléance et, s'ils acceptent un emploi ailleurs que dans l'Education nationale, ils sont radiés du rectorat.

Outre l'occupation de l'Inspection académique, d'autres mobilisations ont eu lieu sur ces revendications dans le département : grèves le 31 janvier et 4 février (avec plus de 70 % de grévistes dans le premier degré), occupations d'écoles, manifestations, assemblées générales ... Il y a même eut quelques débrayages de lycéens.

Le vendredi 7, l'A.G. des occupants de l'Inspection académique a voté la levée de l'occupation pour le lendemain samedi. Quelques petites choses ont été obtenues :

- retour de 8 postes d'enseignants dans le premier degré sur la base de l'abaissement des seuils d'ouverture de classes à 32 élèves en maternelle et à 28 en primaire; retour de deux postes d'enseignants en collège et de deux postes ATOSS provisoires,
- réemploi de tous les M.A. de plus de trois ans d'ancienneté au chômage à partir du 26 février de façon plus favorable que ce qui était prévu par la circulaire ministérielle du 6 février 97, notamment par une garantie de réemploi sur des postes d'enseignement (et non de surveillance comme la circulaire en donne la possibilité), une garantie de plein traitement du 26 février au 30 juin 97, la possibilité d'acquérir l'ancienneté de trois ans d'ici le 30 juin à la faveur d'une suppléance, et une ancienneté qui est calculée sur des bases larges.

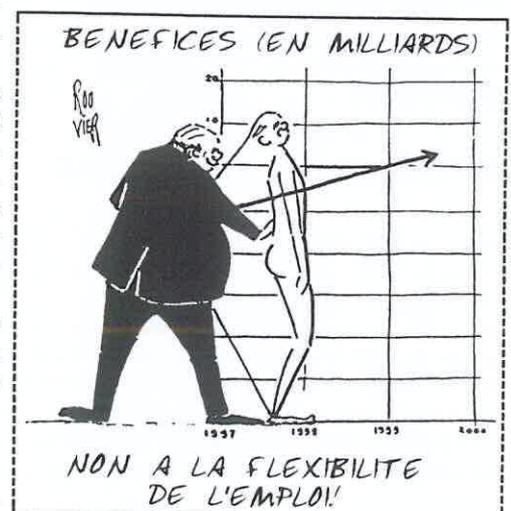
• Le paiement intégral des jours de grève du 31 janvier au 8 février 1997 pour tous les personnels de l'académie (afin d'occuper l'Inspection académique jour et nuit, nous étions un certain nombre à être grévistes pendant une semaine).

Effectivement, au vu des revendications initiales, ce qui a été gagné est loin d'être une grande victoire. Mais, était-il possible de gagner plus avec une mobilisation presque uniquement départementale ? Même les

tentatives d'extension du mouvement au niveau académique n'ont pas été concluantes. Il faut dire que des syndicats comme le SNES ou le SNETAA (syndicat FSU des Lycées Professionnels qui jugeait que la lutte ne le concernait pas) sont loin d'avoir tout fait pour mobiliser. Il peut tout de même sembler étrange qu'une organisation minoritaire comme la C.N.T.-A.I.T. ait été plus présente dans la lutte que certains grands syndicats majoritaires.

Mais cette occupation a tout de même permis de montrer que des salariés de l'Education nationale sont aussi capables de faire de l'action directe. Malgré un milieu cloisonné et hiérarchisé, dans l'unité des salariés : profs, instits, ATOSS, M.A.... ont lutté ensemble et de façon solidaire. Un des points de la plate-forme revendicative concernait d'ailleurs les travailleurs précaires. C'est un démenti formel aux organisations syndicales représentatives qui refusent de se battre sur les questions de précarité et encore moins d'exiger la titularisation de tous les précaires. Bien souvent, elle se justifie par le fait que cela ne mobiliserait pas le personnel. Alors, est-ce le personnel qui n'est pas mobilisable contre la précarité, ou est-ce le syndicalisme institutionnel qui refuse de lutter sur ce problème ?

Adhérent C.N.T.-A.I.T. Doubs.



au Centre de Tri PTT de Nice, pour s'opposer à 29 mutations d'office de contrôleurs en reclassement dans des bureaux du département, 27 agents sont en grève illimitée depuis 16 jours, 4 sont en grève de la faim (rejoints depuis hier par un autre). Les grévistes ont déposé trois recours devant le tribunal administratif :

- un pour sursis à exécution (la date retenue par l'administration étant le 3 mars 97),
- un sur le fond (légalité ou pas de ces mutations),
- un contre la nécessité de ces mutations qui ne sont pas dues à une baisse de trafic, puisque la Poste cherche parallèlement à recruter 50 agents contractuels à 20 heures par semaine.

Joint par téléphone, les grévistes souhaitent l'envoi de motions à la direction départementale de la Poste des Alpes Maritimes et un soutien financier.

*Nous sommes scandalisés* par le silence des organisations syndicales dites représentatives, plus promptes à faire des campagnes électorales qu'à informer le personnel sur les luttes.

*Nous sommes indignés* que des postiers soient obligés de recourir à cette action extrême pour faire respecter leurs droits de continuer à travailler là où ils l'avaient choisi, dans les règles pourtant établies par l'Etat-Patron.

### MACH 2.000 - MACH DEBILE

La Poste-entreprise fait des miracles : plus d'un milliard de perte, et accusera encore cette année un déficit de plus de 600 millions. Sa "réorganisation" doit se traduire par la suppression de 6 000 bureaux distributeurs, d'un bon millier de Centres d'ici l'an 2 000. Mais par contre, elle met en place des centres de tri destinés à assurer la "continuité du service public" en cas de grève. "Des centres de tri à visage humain", c'est-à-dire sans postiers. Rien qu'avec des précaires ... et hôtesses d'accueil à casque ou muselière. Coût des investissements : 26 milliards d'ici 2 001". But : "moderniser l'univers de l'exploitation" (sic). Nom-symbole : "Mach 2 000" ... ou, précarisation et chômage à vitesse supersonique ! J.C.

*Nous sommes sceptiques* quand à l'aveuglement des "syndicats contre la réforme", qui se sont abstenus au dernier Conseil d'Administration de la Poste sur les projets de nouvelles implantations de machines automatiques (ELIT, TOP, VIDEO CODAGE) alors que ces installations amènent assurément des suppressions d'emplois et détériorent nos conditions de travail.

Les mesures appliquées à Nice Centre de Tri sont les premières dans le genre, qui augurent des méthodes que la Poste voudrait employer pour se "débarrasser" des personnels titulaires; la région du sud-est ayant été choisie pour servir de "région pilote" à ces projets de disparition du service public. Les autres régions suivront.

*Mais surtout nous ne sommes pas résignés* à nous taire et à ne pas penser à un réveil des postiers devant ces attaques sans précédent qui nous poussent aux conditions précaires, voire à la disparition.

Ne comptons que sur nous-mêmes pour construire un mouvement d'opposition à la logique de profit et de privatisation.

Pour l'unification de tout le personnel, discutons des revendications égalitaires, de la titularisation de tous, d'un statut unique...

CNT-AIT. Syndicat de la Somme.  
C.T.C. 151 rue DEJEAN, 80060  
AMIENS 09 (25 02 97)

## "Dis Eugène!"

J'ai pas eu de visite pour le Premier de l'An

je me sens un peu solde



Les Sans Domicile Fixe sont Gelés De Froid et pourtant ils ont de l'énergie à revendre

pour toute commande écrire à S.D.F.-G.D.F



Chirac part en croisade contre le chômage et Le Pen en veut aux Sarrasins

Nous, on veut du Blé



La femme d'Octave était devenue une étrangère pour lui. Finalement elle est partie...



ROUVIER

•SUITE DU VERSO

simplement ignorés.

## LE NOUVEAU MODÈLE

Avec la récession et les attaques anti-ouvrières, un nouveau modèle interventionniste se construit en Allemagne.

Fondé sur une industrie de pointe et une main-d'œuvre hautement qualifiée il va de pair avec un corporatisme social-démocrate centré sur l'individu et la famille. Et c'est sur ce "modèle" allemand que les travaillistes semblent vouloir se calquer. Chose confirmée par Alastair Darling, le ministre des finances du gouvernement fantôme travailliste, lorsqu'il argumente contre la tradition de

lutte de classes, pour une nouvelle culture de coopération basée sur les comités d'entreprise — tout en disant clairement que le gouvernement travailliste ne rendra pas leur ancien pouvoir aux Trade Unions, et que les lois anti-syndicales resteront en vigueur. Il n'est pas irréaliste de penser d'ailleurs que les travaillistes pourraient aller encore plus loin que les conservateurs, et interdire la grève en échange de procédures d'arbitrage contraignantes. L'individu aura le droit de se syndiquer, mais dans un syndicat impuissant et marginalisé. Belle victoire en perspective pour les Trade Unions !

L'union qui fait la force des travailleurs est appelée à

disparaître dans ce modèle au profit de l'individualisme. Le but étant que les travailleurs voient leurs intérêts comme inséparables de ceux de l'entreprise. C'est pourquoi, même si Blair réussit à transformer l'économie Thatcherienne actuelle en un modèle plus interventionniste, cela ne signifiera pas le retour d'une influence des syndicats contrairement à ce qu'ont l'air de penser les Trade Unions mais au contraire une érosion supplémentaire de la culture collective, par l'introduction d'un système de comités d'entreprise ne reconnaissant le travailleur que comme individu isolé et non comme individu appartenant à une classe avec laquelle il partage des intérêts fondamentaux.

## Espagne

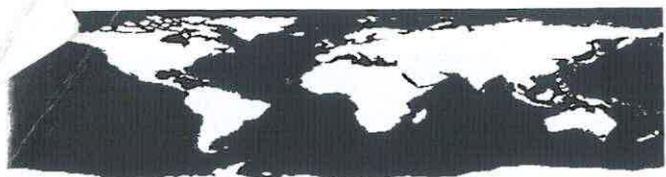
## LA C.G.T. ACCEPTE LE FINANCEMENT PATRONAL

En Espagne, tout en se revendiquant de l'anarcho-syndicalisme, la C.G.T. pratique sans gêne la collaboration de classes. C'est pourquoi, dans le numéro de février de "C.N.T.", nos compagnons de la Confederación Nacional del Trabajo se voient obligés d'apporter quelques précisions :

La C.G.T. a signé des accords dans bon nombre d'entreprises afin de recevoir l'argent du patronat au titre de la négociation des réductions d'effectifs, des licenciements... Ces versements patronaux sont officiellement considérés comme "gage de la participation des travailleurs à la vie de l'entreprise". Ils sont répartis en parts, proportionnellement au nombre de délégués du comité d'entreprise. José Maria Olaizada haut responsable de la C.G.T. a eu le culot d'affirmer dans "Le Monde Libertaire" (N°1068) : "... l'entrée dans les comités d'entreprise n'implique pas nécessairement l'acceptation de la collaboration de classes." ... il serait bon de demander leur opinion sur ce point aux 120 ouvriers de Péchiney à Barcelone, licenciés en vertu de l'accord signé par le patron avec la C.G.T. (ainsi qu'avec CC.OO. et l'U.G.T.). Pour avoir accepté ces 120 licenciements, les trois syndicats se sont partagés la coquette somme de **20 millions de pesetas**. Quiconque doute de la véracité de nos propos peut consulter le quotidien *El País* (17 janv. 97) très explicite sur ce point.

Toujours dans le M.L., Olaizola affirme qu'il n'existe pas de **syndicats de policiers dans la C.G.T.** car ... ses statuts le lui interdisent. Olaizola ment plus qu'il ne parle. La C.G.T. compte parmi ses membres de nombreux policiers locaux (à Cordoue par exemple) ainsi que des *mossos d'esquadra* ou membres de bataillons (en Catalogne). C'est d'ailleurs pourquoi, dans le numéro 328 de l'hebdomadaire catalan *El Triangle*, la C.G.T. a publié avec trois autres syndicats une vigoureuse protestation contre le favoritisme qui préside à la sélection du personnel de l'école de police de Catalogne. La C.G.T. proteste car elle n'entend pas perdre des "parts de marché" dans le "syndicalisme policier" ! En ce qui concerne ces syndicalistes très particuliers, il faut rappeler que la police catalane est l'une des plus dures (et des plus impopulaires). En particulier, elle réprime activement les insoumis. Dernièrement, c'est elle qui s'est montrée particulièrement féroce dans l'expulsion du centre social occupé Princesa.





## GRANDE BRETAGNE : LE PIEGE DES COMITES D'ENTREPRISE

*Le débat sur la participation ou le boycott des comités d'entreprise qui a traversé notre mouvement en France est en train de s'étendre à toute l'Europe. En Grande Bretagne, l'éventuel retour au pouvoir des travaillistes et l'application du volet "social" du traité de Maastricht précipite les choses. Dans son premier numéro (nouvelle série), "Direct Action", revue de la Solidarity Federation (section britannique de l'A.I.T.) analyse le problème. Voici les grandes lignes de ce que pensent nos compagnons anglais.*

150 à 300 grandes entreprises sont déjà en passe de créer un C.E. (Comité d'entreprise). Le leader syndical John Monks les considère comme **"un excellent moyen d'améliorer le dialogue" avec la direction.** Derrière cette rhétorique, les Trade Unions (syndicats réformistes anglais) voient surtout l'instrument qui pourrait les sortir de leurs ténèbres actuelles.

Les C.E. ont déjà été l'objet d'un large débat dans les années 60 et 70, lorsque des éléments "libéraux" du pouvoir voulaient les inclure dans une série de réformes destinées à mettre fin à la négociation collective et à contrôler le militantisme de base.

A gauche, certains y étaient favorables car ils y voyaient un moyen d'étendre le contrôle des travailleurs sur l'entreprise, après l'échec à ce point de vue des nationalisations. Les Trade Unions n'étaient pas très fixées. Le débat fut brutalement tranché avec l'arrivée au pouvoir de Thatcher : pour elle, la meilleure façon de résoudre l'agitation ouvrière n'était pas de procurer des postes de direction aux syndicalistes, mais d'écraser les syndicats.

### FIN DU CAUCHEMAR THATCHERIEN ?

Pour les Trade Unions le cauchemar thatcherien touche

maintenant à sa fin, et le salut leur apparaît sous les traits d'un gouvernement travailliste.

Mais placer ses espoirs dans le retour d'une influence syndicale promue par l'Etat, c'est ne rien comprendre aux forces socio-économiques en jeu dans le nouveau marché global.

On peut dire que Tony Blair appartient à la tradition économique du marché réglementé, par opposition au libéralisme débridé que beaucoup chérissent en Grande-Bretagne et aux USA. Néanmoins, avec la mondialisation et la prépondérance du libéralisme, le modèle européen de régulation par l'Etat est en train d'évoluer d'une façon qui pourrait être une menace tout aussi importante pour le syndicalisme. Au cœur de cette évolution se trouvent la théorie du catholicisme social, et son application pratique à travers les C.E.

Pour l'examiner, il est nécessaire de rappeler ce qui s'est passé dans le pays de prédilection de cette pensée, l'Allemagne.

La théorie catholique s'est dégagée de la pensée économique libérale avec l'encyclique "De Rerum Novarum" (1890) qui mettait l'accent sur la valeur de la collaboration entre travailleurs et patrons, par-delà les conflits de classe inhérents au capitalisme. Après plusieurs expériences locales, Bismarck introduisit une législation sociale très large, incluant les C.E. dont le but essentiel était de mettre

fin aux "tensions économiques et sociales qui menaçaient la nation", en favorisant la paix sociale par l'intégration de classe.

Après l'échec du mouvement révolutionnaire de 1916, les syndicats abandonnèrent toute référence au socialisme et cherchèrent à faire leur place dans un capitalisme social-démocrate. Une loi sur les C.E., basée sur la coopération entre travailleurs et patrons, fut promulguée en 1920. C'est l'origine du modèle social allemand d'après-guerre basé sur des commissions paritaires.

Après la deuxième guerre mondiale, les capitalistes s'as-surèrent du soutien des syndicats pour résister à la volonté des Alliés de démanteler l'industrie lourde, en les reconnaissant comme "partenaires égaux dans la direction de l'entreprise et de l'industrie", et en leur assurant une représentation égale aux conseils d'administration.

Dans le boom de l'après-guerre, il pouvait être pratique pour le capitalisme allemand d'accorder aux syndicats un statut d'égal ; mais avec la récession, la tranche du gâteau capitaliste accordée aux travailleurs disparut. Les licenciements massifs et les baisses de salaire s'accompagnèrent d'un démantèlement des avantages sociaux. Les syndicats, ces fameux partenaires égaux, furent tout

•SUITE AU RECTO

